V.IES | VOLENTIS
L'intelligence économique & sociale

ASSOCIATION VIE CHRÉTIENNE

47, rue de la Roquette
75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

31 août 2020

contact@volentis.fr • volentis.fr

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes – Compagnie de Paris Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240 - Siège social : 12, rue Portalis – 75008 PARIS – France

V.IES | VOLENTIS
L'intelligence économique & sociale

ASSOCIATION VIE CHRÉTIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres de l'association Vie Chrétienne,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VIE CHRÉTIENNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes – Compagnie de Paris Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240 - Siège social : 12, rue Portalis – 75008 PARIS – France

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes – Compagnie de Paris Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240 - Siège social : 12, rue Portalis – 75008 PARIS – France

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 19 Janvier 2021

Pierre CAPERAA
Commissaire aux comptes associé,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes – Compagnie de Paris Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240 - Siège social : 12, rue Portalis – 75008 PARIS – France

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/09/2019 au 31/08/2020			Au 31/08/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	58 482	58 482		3 194
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	57 747	47 447	10 300	14 963
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	29 000
Prêts				
Autres				
TOTAL I	**145 229**	**105 929**	**39 300**	**47 157**
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	22 592	1 200	21 392	15 901
Avances et acomptes versés sur commande	44 187		44 187	23 653
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés				3 260
Autres	16 160		16 160	11 850
Valeurs mobilières de placement	576		576	576
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	545 704		545 704	411 831
Charges constatées d'avance (2)	50 785		50 785	55 351
TOTAL III	**680 002**	**1 200**	**678 802**	**522 422**
Frais d'émission d'emprunts à étaler **IV**				
Primes de remboursement des emprunts **V**				
Ecarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**825 232**	**107 129**	**718 103**	**569 579**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus : - Legs nets à réaliser : - Acceptés par les organes statutairement compétents				
Engagements reçus : - Legs nets à réaliser : - Autorisés par l'organisme de tutelle				
Engagements reçus : - Dons en nature restant à vendre				
Engagements reçus : - Avals, cautions et garanties reçus				
Engagements reçus : - Créances escomptées non échues				
Engagements reçus : - Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
Engagements reçus : - Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
Engagements reçus : - Autres				

Bilan Passif

BILAN PASSIF		Du 01/09/2019 Au 31/08/2020	Au 31/08/2019
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Report à nouveau		37 181	-240 561
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		**224 761**	**277 741**
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise :	- Apports	113 466	113 466
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires commodat			
TOTAL I		**375 408**	**150 647**
Comptes de liaison			
TOTAL II			
PROVISIONS ET FONDS DEDIES			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges	481	518
Fonds dédiés sur :	- Subventions de fonctionnement		
	- Autres ressources	11 517	11 517
TOTAL III		**11 998**	**12 035**
EMPRUNTS ET DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit (2)		
	- Financières diverses		100 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés	25 770	69 307
	- Fiscales et sociales	18 783	19 523
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		286 144	218 068
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL IV		**330 697**	**406 897**
Ecart de conversion passif	**V**		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		**718 103**	**569 579**
(1) Dont à moins d'un an			
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
Engagements donnés :	- Avals, cautions et garanties données		
	- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
	- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
	- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
	- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/08/2020			Au 31/08/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	6 108		6 108	15 211
Production vendue : - Biens				
Production vendue : - Services	2 446		2 446	
Chiffre d'affaires Net	**8 554**		**8 554**	**15 211**
Production : - Stockée				
Production : - Immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 260	2 347
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			3 040	3 182
Cotisations			1 088 531	1 265 706
Autres produits (hors cotisations)			152 102	246 374
TOTAL I			**1 255 487**	**1 532 820**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			9 115	19 098
Variation de stock de marchandises			-5 490	-15 901
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-131	-288
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			759 783	1 014 035
Impôts, taxes et versements assimilés			1 178	792
Salaires et traitements			125 888	150 302
Charges sociales			51 354	60 179
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			9 237	13 559
Dotations aux : - Dépréciations des immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations de l'actif circulant				
Dotations aux : - Provisions				
Autres charges			81 374	271
TOTAL II			**1 032 307**	**1 242 047**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**223 180**	**290 772**
Excédent ou déficit transféré **III**				
Déficit ou excédent transféré **IV**				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				73
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				**73**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				**73**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			**223 180**	**290 846**

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/08/2020	Au 31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 859	5 471
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	**7 859**	**5 471**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 278	18 575
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	**6 278**	**18 575**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**1 581**	**-13 104**
Impôts sur les bénéfices **IX**		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs **X**		
Engagements à réaliser sur ressources affectées **XI**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	**1 263 346**	**1 538 364**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	**1 038 585**	**1 260 622**
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	**224 761**	**277 741**

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/08/2020	Au 31/08/2019
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/08/2020	Au 31/08/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

1 PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2020, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 718 103 €
- Total du compte de résultat *(Charges) :* 1.038.585 €
- Résultat de l'exercice *(Excèdent) :* 224.761 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Sans remettre en cause la continuité d'exploitation de l'association, la crise sanitaire de la COVID-19 a fortement impacté l'activité de la CVX. Les rencontres, formations et retraites ont pour la plupart été annulées ou tenues à distance ce qui a considérablement réduit nos charges d'exploitation sur la période de mars à août 2020.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire engendrée par la COVID-19 déjà évoquée dans le paragraphe « faits marquants de l'exercice » ci-dessus, va probablement également impacté l'activité de la CVX sur l'exercice suivant.

3.3 Changements de méthodes comptables

NEANT

3.4 Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

3.4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	**Durée**
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.4.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

3.4.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 août 2020 d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

3.4.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.4.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.4.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 481 €.

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0,5%
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2012-2014
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	58 482				58 482
TOTAL (I)	**58 482**				**58 482**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Installations générales, aménagements divers	4 828				4 828
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	28 104	1 380			29 484
Mobilier	23 434				23 434
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	**56 366**	**1 380**			**57 746**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations					
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	29 000				29 000
TOTAL (III)	**29 000**				**29 000**
TOTAL (I+II+III)	**143 848**	**1 380**			**145 228**

4.1.2 Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS	début exercice	Augmentation	Diminution	poste à poste	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	55 288	3 194			58 482
TOTAL (I)	**55 288**	**3 194**			**58 482**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Installations générales, aménagements divers	3 405	483			3 888
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	22 816	3 857			26 673
Mobilier	15 183	1 703			16 886
Autres					
TOTAL (II)	**41 404**	**6 043**			**47 447**
TOTAL (I+II+III)	**96 692**	**9 237**			**105 929**

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours	1 200			1 200
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL	**1 200**			**1 200**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financière				
- exceptionnelle				

4.1.4 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	29 000		29 000
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances	60 947	60 947	
Charges constatées d'avance	50 785	50 785	
TOTAL	**140 732**	**111 732**	**29 000**
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Les autres créances sont principalement composées d'avance et acompte à hauteur de 44 k€.

4.1.5 Détail des produits à recevoir

Néant.

4.1.6 Evaluation des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
OIKO CREDIT	576	576	-	-
Total	**576**	**576**	-	-

4.1.7 Détail des charges constatées d'avance

Détail des charges	Montants
NRVX n°67 septembre	25 201
Assurance Rambaud Labrosse	4 579
Cotisation CVX Monde	19 248
Divers	1 756
TOTAL	50 785

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds associatifs

NATURE DES FONDS PROPRES	Solde en début d'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Apports sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	-240 561	277 741			37 180
Résultat de l'exercice	277 741	-277 741	224 761		224 761
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports	113 466				113 466
- Legs et donation					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Immobilisations grévées de droit					
TOTAL (I)	**150 646**		**224 761**		**375 407**

Autres affectations (à détailler)	
Total	

4.2.2 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde en début d'exercice	affectation de résultat	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin d'exercice
Provisions pour risques Provisions pour pensions et obligations similiaires Provisions pour grosses réparations Autres provisions risques charges	518			37	481
TOTAL	**518**			**37**	**481**

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés

a) Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
					0,00
					0,00
					0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

Fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans :

b) Dons manuels, legs et donations affectées

SITUATIONS	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (195-197)	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
Dons manuels	16 830	11 517			11 517
Sous total	16 830	11 517			11 517
Legs et donations					
sous-total					
Total	**16 830**	**11 517**	**0**	**0**	**11 517**

Fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans : dons manuels pour 11 517€

4.2.4 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 770	25 770		
Dettes fiscales et sociales	18 783	18 783		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	286 144	40 000	86 625	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**330 697**	**84 553**	**86 625**	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Les autres dettes se composent principalement de :

- La dette vis-à-vis de la Fondation Amar y Servir à hauteur de 127K€
- D'aides financières à verser au centre spirituel de Haumont et à Saint Hugues de Biviers pour un total de 80 K€.

4.2.5 Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs factures non parvenues	14 614
2) Personnel	3 861
3) Organismes sociaux	444
4) Taxes dues sur les rémunérations	513
5) Dettes concernant les congés payés	4 768
6) Autres charges à payer	24 114
TOTAL	48 313

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits

5.1.1 Détail des produits d'exploitation

Détail des produits d'exploitation	Montants
Ventes de livres	6 108
Reprises sur amort et transfert de charges	3 040
Cotisations	1 088 531
Participations des membres	102 935
Abandon de frais	45 837
Divers	9 037
TOTAL	1 255 487

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature qui se composent exclusivement des heures de bénévolats passées par les bénévoles travaillant pour l'association n'ont pas pu être recensés et valorisés.

6.2 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Non cadres	2,74	
TOTAL	3,74	0

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9 720 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 9 720 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➢ **Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles**

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.